

## **Ce qu'il faut savoir avant de commencer une thèse**

### **Pourquoi faire une thèse ?**

Faire une thèse est avant tout un choix, celui d'approfondir des connaissances sur un sujet et de participer à des activités de recherche sur un domaine qui vous plait ou vous attire. Il est extrêmement important de bien se renseigner auprès du futur directeur de thèse qui va vous accompagner pendant toute la durée de la thèse. Vous pouvez contacter l'AFODIB, l'association des doctorants en informatique pour avoir des témoignages.

### **Débouchés après la thèse**

La motivation ne doit pas être liée à la perspective d'une voie royale vers des emplois bien rémunérés ou garantis. 70% des doctorants en informatique vont travailler dans le privé (ingénieurs, consultants, ...) et 30% dans le milieu académique (enseignant/chercheur, ingénieur de recherche). Il n'y a aucune garantie d'être chercheur par la suite car pour cela, il faut passer des concours assez sélectifs. Ce projet professionnel se mûrit pendant la thèse et il est important de se tenir informé.

Il est difficile de bien évaluer l'intérêt d'avoir fait une thèse si on va travailler en entreprise. Rares sont les entreprises françaises intéressées par l'emploi des docteurs. Cependant, la situation à l'étranger est différente car la voie royale correspond à effectuer une thèse et d'un master MBA. D'un point de vue financier, on peut considérer que le fait d'avoir une thèse augmente d'environ 10% en moyenne le salaire d'embauche par rapport à celui d'un MASTER.

### **Déroulement de la thèse**

Le financement de thèse est accordé pour 3 ans et il n'y a pas possibilité d'extension. Il est très important d'être rigoureux et organisé afin que la thèse rentre dans ce délai.

Le montant exact de l'allocation de thèse, qui correspond à un CDD de 3 ans, dépend de la source de financement. Ce montant est en général d'au moins 1300 euros net par mois.

Tout doctorant signant un contrat doctoral, valable pour les plupart des financements, peut compléter son financement avec une activité supplémentaire : enseignant, participation à des tâches collectives (webmaster, ...), monitorat/conseil en entreprise. Cette activité est rémunérée et consiste à un avenant d'une durée d'un an.

La thèse implique des droits et devoirs de la part du doctorant et du directeur de thèse : rencontres hebdomadaires, participation à des groupes de travail, séminaires, ...

L'école doctorale participe au suivi de la thèse et devient un interlocuteur privilégié en cas de problème.